

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARBONNE-LA-FORET DU 18 OCTOBRE 2016

Extension du réseau électrique : Mme le maire expose qu'aucun réseau électrique n'existe en partie sud de la rue de la Gare, les maisons actuelles étant desservies par le réseau installé au rond point, mais qui devient insuffisant, notamment avec la vente de parcelles et d'autres projets de particuliers. Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'engager les travaux nécessaires qui s'élèvent à 5 447.22 euros HT et 6 536.66 euros TTC.

Délégation de représentants de la commune au Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Ecole et ses affluents (SAGEA)

- **Considérant** l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DRCL-62 du 29 juin 2016 portant constatation de la représentation-substitution de la Communauté de communes des 2 vallées pour les communes de Courances, Dannemois, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Oncy-sur-Ecole et Soisy-sur-Ecole au sein du Syndicat intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de la Rivière Ecole (SIARE) et en conséquence, transformation du SIARE en syndicat mixte fermé.
- **Considérant** l'arrêté inter préfectoral relatif à la fusion du SIARE et du SIA du Rebais, arrêté en cours de signature par les préfets de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.
- **Madame le maire expose** qu'il y lieu d'élire 2 délégués titulaires et 1 suppléant pour ce nouveau Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Ecole et de ses Affluents. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE.
- **Désigne** les personnes ci-dessous pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Ecole et de ses affluents (SAGEA).

Titulaire	Nicolas GALLOT	54 allée du Rû de Rebais-ARBONNE
Titulaire	Patrice BRANCHU	489 rue Saint Roch - ARBONNE
Suppléant	Jean-François PREVOT	880 e de la Libération- ARBONNE

Travaux de réhabilitation de l'église – 2° tranche

- **Madame le maire explique** au conseil que l'étude de diagnostic a évalué le coût des travaux de restauration de l'église Saint Eloi à 110 382 € HT pour la tranche 2, portant sur le ravalement du chevet, des murs gouttereaux de la nef et de la façade ouest et sur la reprise de la couverture du versant nord.
- **Que** la commune d'Arbonne-la-Forêt passe commande à l'atelier Prieur et Associés de la mission de suivi des travaux de la tranche 2 des travaux de restauration de l'église.
- Conformément à l'acte d'engagement du 21/09/2016, les honoraires de Maîtrise d'œuvre sont calculés (voir bon de commande n°1) pour la somme de 12 103.82 HT soit 14 524.58 TTC.
- **Que** la commune passe commande à l'Atelier Prieur et Associés d'une mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la tranche 2 de restauration de l'église Saint Eloi, comprenant l'établissement du dossier de demande de subvention (voir bon de commande n°2), pour la somme de 1 000 € HT soit 1 200 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **9 voix pour et 2 contre**,

- **Autorise** Madame le maire à signer les 2 bons de commandes énoncés ci-dessus.

Participation au déjeuner des aînés 2016

A l'UNANIMITE, le conseil municipal décide de :

- **De demander** une participation de 42 € au repas pour les personnes ayant moins de 65 ans, au maire et adjoints de la commune également âgés de moins de 65 ans.
- **D'inscrire** cette recette au Budget C.C.A.S. 2016, à l'article 70878, chapitre 70.

Le maire,

Colette Gabet